



Atlas des chemins de la nature

Cartographier les réservoirs de biodiversité et les continuités écologiques afin de comprendre les besoins d'espaces des espèces.

SOMMAIRE

Légende détaillée	p.10
Carte générale des trames verte et bleue	p.16
Cartes des trames vertes et bleues par arrondissement	p.17
Cartes des bois parisiens	p.34
Carte détaillée de la trame bleue	p.36



LEGENDE DETAILLEE

Éléments du SRCE

« Le SRCE est un porté à connaissance de niveau régional à utiliser pour élaborer les documents de planification et préciser la trame verte et bleue à l'échelon local et à l'occasion des projets. » SRCE, DRIEE, ARB.

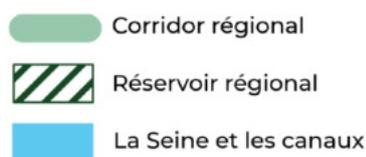
La Seine est un corridor et un réservoir de biodiversité suprarégional. Les canaux ouverts sont des éléments importants pour la trame bleue à l'échelle francilienne.

La majorité de la superficie des bois parisiens est classée en réservoir régional. L'autre partie est reconnue comme secteur d'intérêt écologique en contexte urbain.

Les bois de Vincennes et de Boulogne sont traversés par deux corridors terrestres franciliens. Ils sont également connectés au réseau écologique par des corridors d'intérêt en contexte urbain.

Intramuros, la petite Ceinture ferroviaire et certains faisceaux de voies ferrées à ciel ouvert constituent des liaisons régionales en contexte urbain dense.

Éléments de la légende :

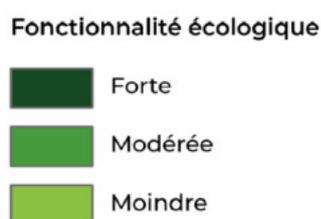


Les réservoirs urbains de biodiversité (RUB)

Tout espace vert d'une surface supérieure à un hectare est qualifié comme RUB (excepté les centres sportifs). Ces réservoirs sont qualifiés selon leur degré de fonctionnalité écologique.

Cette fonctionnalité est évaluée sur neuf critères : surface du secteur, âge du secteur, nombre de sous trames terrestres, diversité des sous-trames terrestres, présence connue d'habitats prioritaires ponctuels, présence d'espèces cibles, fréquentation humaine, l'éclairage et la gestion écologique globale. La note finale classe les RUB en trois catégories.

Éléments de la légende :





Les Corridors Urbains de Biodiversité (CUB)

Un Corridor Urbain de Biodiversité (CUB) est une liaison, directe ou indirecte, permettant le déplacement des espèces entre deux réservoirs de biodiversité.

L'ensemble de la voirie ainsi que la coulée verte ont été évalués afin de caractériser leur fonctionnalité écologique. Cette fonctionnalité est évaluée sur sept critères : surface de canopée, surface des strates basses, présence de plusieurs strates, diversité des essences d'arbre, attrait de ces essences pour la biodiversité, activité humaine, pollution sonore liée au trafic routier. Tout comme les Réservoirs Urbains de Biodiversité, les corridors se déclinent selon un degré de fonctionnalité en trois catégories. Cette caractérisation a permis de mettre en avant des continuités d'axes suffisamment végétalisés et fonctionnels pour permettre le déplacement des espèces.

La petite ceinture n'a pas subi le même traitement mais cette dernière n'étant plus circulée et faisant l'objet d'une gestion écologique, la végétation y prend une place nettement plus importante que sur les autres faisceaux ferroviaires. C'est pourquoi les tronçons ouverts figurent parmi les CUB de fonctionnalité forte.

Éléments de la légende :

Fonctionnalité écologique

-  Forte
-  Modérée
-  Moindre



Éléments de la trame bleue

La Seine et les canaux parisiens constituent le réseau principal de la trame bleue parisienne. Les nombreux bassins et pièces d'eau des parcs et jardins complètent cette trame. Dans les bois parisiens, s'ajoutent à ces éléments les rivières, qui figurent sur les cartes dédiées avec leur sens d'écoulement.

Les radeaux végétalisés sont des structures flottantes plantées d'hélophytes qui permettent de présenter une végétalisation le long de berges abruptes. Ils peuvent être des zones refuge autant pour les poissons que pour des animaux terrestres (batraciens, odonates, oiseaux...) en offrant des lieux de repos, de nourrissage et de reproduction. Les rhizomes des plantes hélophytes peuvent aussi être un facteur de purification de l'eau en la filtrant.

-  Eaux closes végétalisées
-  Eaux closes non végétalisées
-  Eaux temporaires
-  Radeaux végétalisés
-  Rivières et leur sens d'écoulement

Carte de la trame bleue :

Des diagnostics ont été menés afin de caractériser l'écologie des eaux closes végétalisées (mare & bassins végétalisés), cette qualification est précisée dans la carte spécifique « Trame bleue ». La fonctionnalité est évaluée sur 6 catégories : physique (surface, profondeur, forme, berge), environnement (strates, ombre, distance à la prochaine pièce d'eau), flore immergée, flore de berge, gestion (vase, débris, prolifération, présence d'espèces exotiques envahissantes-EEE) et faune.

Afin d'assurer une continuité écologique entre les différents éléments de la trame bleue, des buffers de 250 mètres ont été appliqués autour de chaque pièce d'eau végétalisée. Cette distance correspond au minimum nécessaire pour garantir la connexion écologique entre ces habitats et permettre le déplacement des espèces ainsi que le maintien de leurs cycles de vie.

Fonctionnalité écologique des mares et bassins végétalisés :

-  Forte
-  Moyenne
-  Faible

Pièces d'eau non végétalisées:

-  Fontaine ornementale
-  Bassin non végétalisé

-  Zone de 250m autour de chaque pièce d'eau

-  Seine et canaux
-  Noue
-  Lac



Autres corridors

Les faisceaux ferroviaires sont des corridors importants permettant l'entrée et la sortie des espèces du territoire parisien. Certains d'entre eux sont identifiés à ce titre comme corridor d'importance régionale dans le SRCE. Constitués majoritairement de ballast, ces éléments appartiennent à la trame minérale.

Les passages souterrains de la petite ceinture sont également des éléments importants, reliant les corridors de niveau régional que sont les tronçons à ciel ouvert de la petite ceinture.

Éléments de la légende :

-  Réseau ferré
-  Petite ceinture en souterrain

Éléments relais

Tous les autres espaces végétalisés peuvent constituer des refuges pour la biodiversité. L'ensemble de ces espaces est représenté grâce à une modélisation des hauteurs de végétation obtenue suite au traitement d'images satellite. Les espaces verts ouverts au public et inférieurs à 1 ha sont ainsi mis en évidence.

Les espaces en cours de végétalisation font actuellement l'objet de réaménagement et leur ouverture, prévue avant la fin de mandature, permettra d'augmenter les surfaces végétalisées.

Des aménagements nouveaux, conçus et gérés dans le but d'être favorables à la biodiversité, sont mis en avant : Quartiers moineaux, espaces refuges de biodiversité, refuge LPO, forêts urbaines.

Éléments de la légende :

-  Espaces verts <1ha
-  Autres espaces végétalisés
-  En cours de végétalisation
-  Quartier moineaux
-  Espace refuge de biodiversité
-  Refuge LPO
-  Forêt urbaine

Sources des icônes : Kevin, Moga Agustina, 민선 성 from the Noun Project ; LPO



Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique

Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) sont des espaces naturels issus d'un inventaire ayant pour objectif d'identifier et de caractériser, sur l'ensemble du territoire national, des secteurs de plus grand intérêt écologique, abritant un patrimoine naturel remarquable.

On distingue deux types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire ;
- Les ZNIEFF de type II : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentour.

Les deux Bois parisiens sont grande partie des ZNIEFF de type II en excluant les milieux très anthropisés. Ce sont les mêmes délimitations que les réservoirs de biodiversité du SRCE. Celle du Bois de Boulogne inclut deux ZNIEFF de type II liées aux vieux boisements & îlots de vieillissement et aux berges de seine.

Éléments de la légende :



Les hauteurs de végétation

L'ensemble des espaces végétalisés sont visibles en fond de plan grâce à une modélisation de la végétation par classe de hauteurs obtenues suite au traitement d'images satellite datant du 31/05/2023.

Ces données prennent une place plus importante dans les cartes dédiées au Bois parisiens en rendant compte des espaces boisés et espaces ouverts.

Éléments de la légende :

Végétation





Le fond de plan

Pour réaliser le fond de plan, différentes couches d'occupation du sol ont été intégrées :

- L'emprise du bâti de Paris et de la petite couronne
- Le réseau hydrographique d'Ile de France et des espaces verts parisiens
- Les emprises ferroviaires

Pour se repérer des étiquettes mentionnent les voies du réseau routier principal de la DVD.

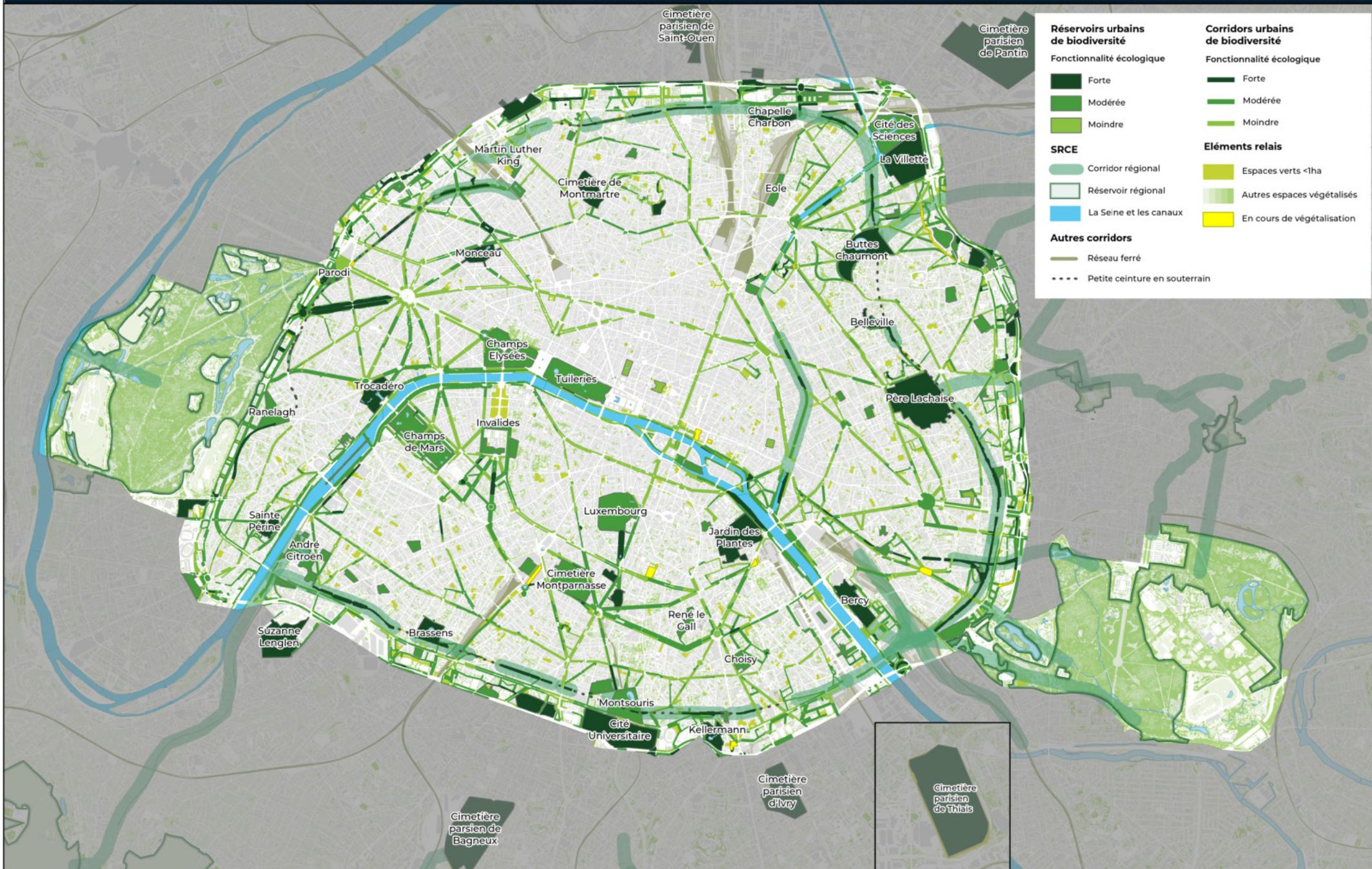
Sources des données :

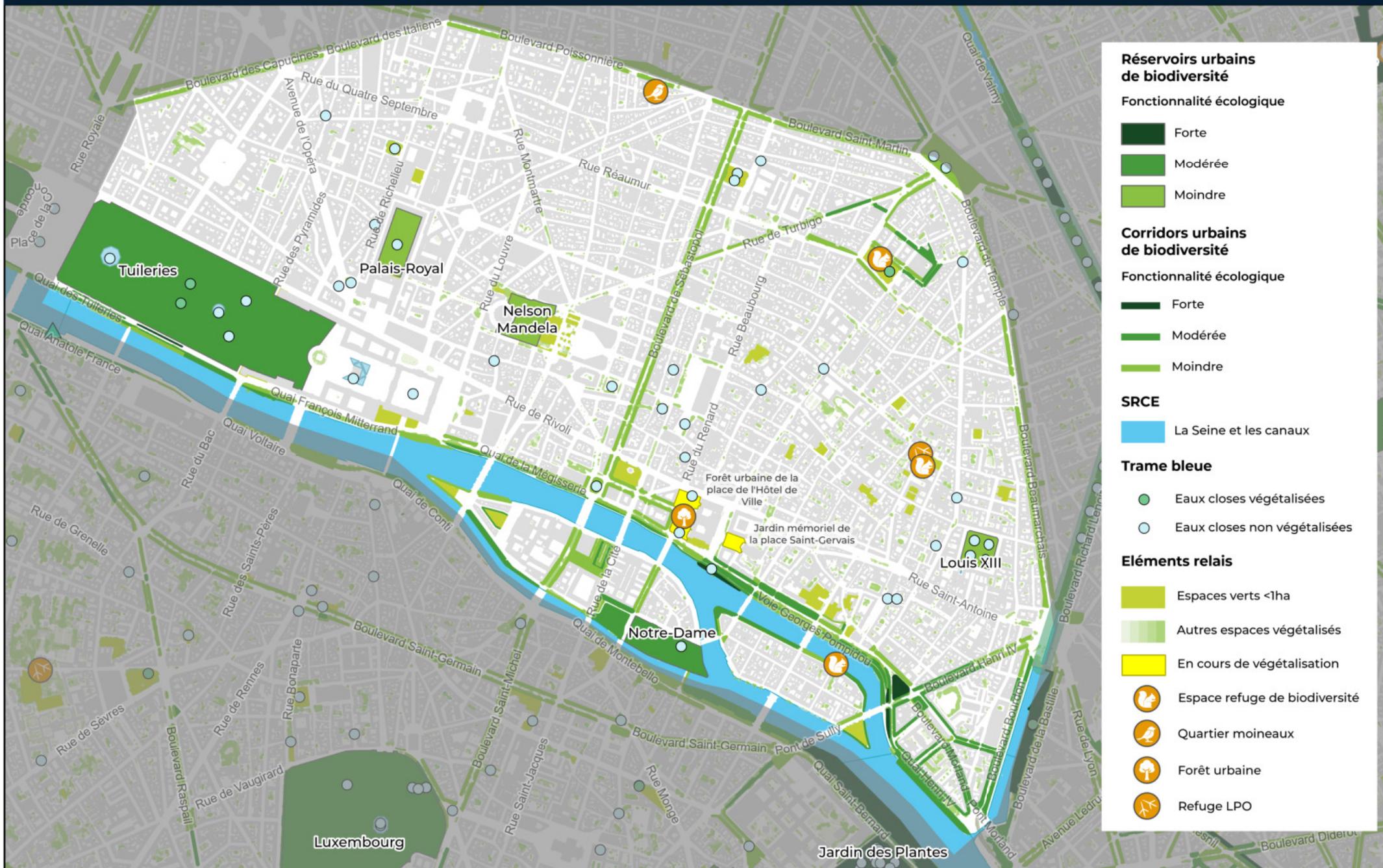
La plupart des couches affichées proviennent du SIG de la ville et ont été produites par les directions concernées (DEVE -AEU, SPA, SEJ- ; DVD ; DU) ou par l'APUR (voir annexe).

S'ajoutent à celles-ci les données issues du SRCE ainsi que les hauteurs de végétation produite par le bureau d'étude TerraNIS (pour Paris) et FNE Ile-de-France (pour la petite couronne, disponible sur Cartovégétation).

Les calculs de la fonctionnalité des CUB s'appuient également sur :

- La couche des espaces vert du SEJ,
- Les hauteurs de végétation, produite par le bureau d'étude TerraNIS pour Paris,
- La base arbre du SAB,
- L'étude Sesame du Cerema pour la ville de Paris, qui est également utilisée pour le guide des essences,
- Les centralités urbaines de l'APUR,
- La carte du bruit par Bruitparif





Réservoirs urbains de biodiversité

Fonctionnalité écologique

- Forte
- Modérée
- Moindre

Corridors urbains de biodiversité

Fonctionnalité écologique

- Forte
- Modérée
- Moindre

SRCE

- La Seine et les canaux

Trame bleue

- Eaux closes végétalisées
- Eaux closes non végétalisées

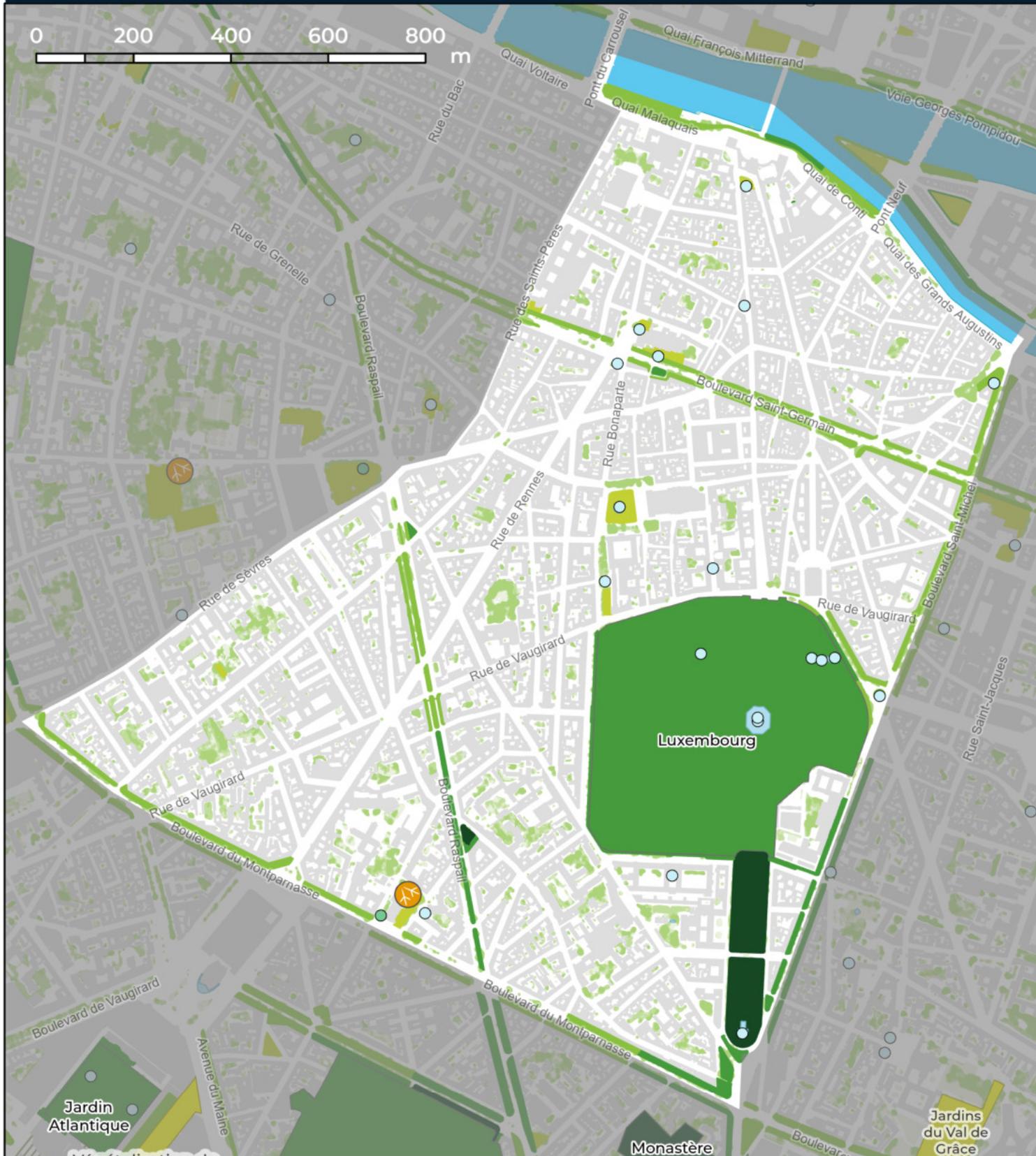
Éléments relais

- Espaces verts <1ha
- Autres espaces végétalisés
- En cours de végétalisation
- Espace refuge de biodiversité
- Quartier moineaux
- Forêt urbaine
- Refuge LPO





0 200 400 600 800 m



Réservoirs urbains de biodiversité

Fonctionnalité écologique

- Forte
- Modérée
- Moindre

Corridors urbains de biodiversité

Fonctionnalité écologique

- Forte
- Modérée
- Moindre

SRCE

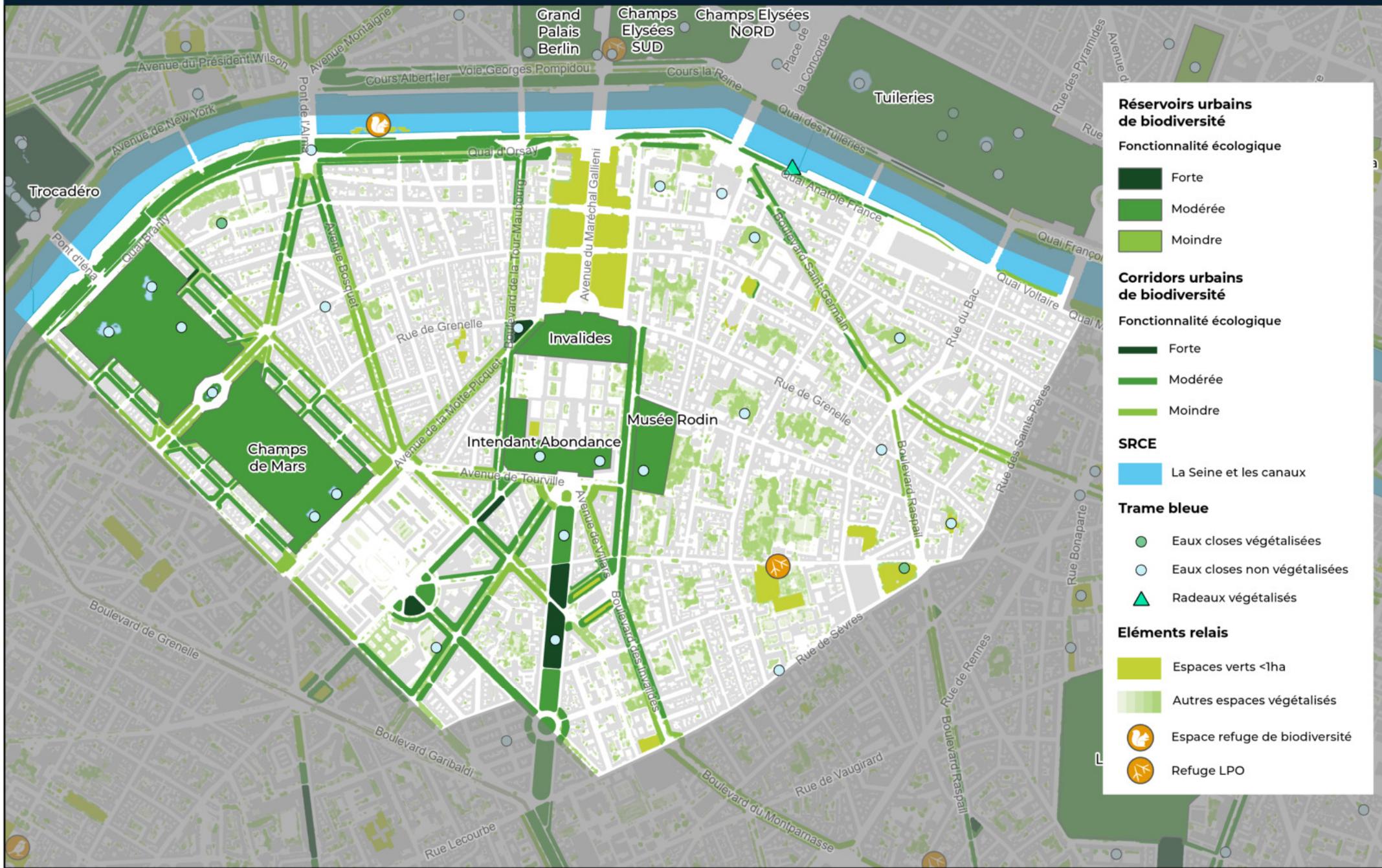
La Seine et les canaux

Trame bleue

- Eaux closes végétalisées
- Eaux closes non végétalisées

Éléments relais

- Espaces verts <1ha
- Autres espaces végétalisés
- Refuge LPO



Réservoirs urbains de biodiversité

Fonctionnalité écologique

- Forte
- Modérée
- Moindre

Corridors urbains de biodiversité

Fonctionnalité écologique

- Forte
- Modérée
- Moindre

SRCE

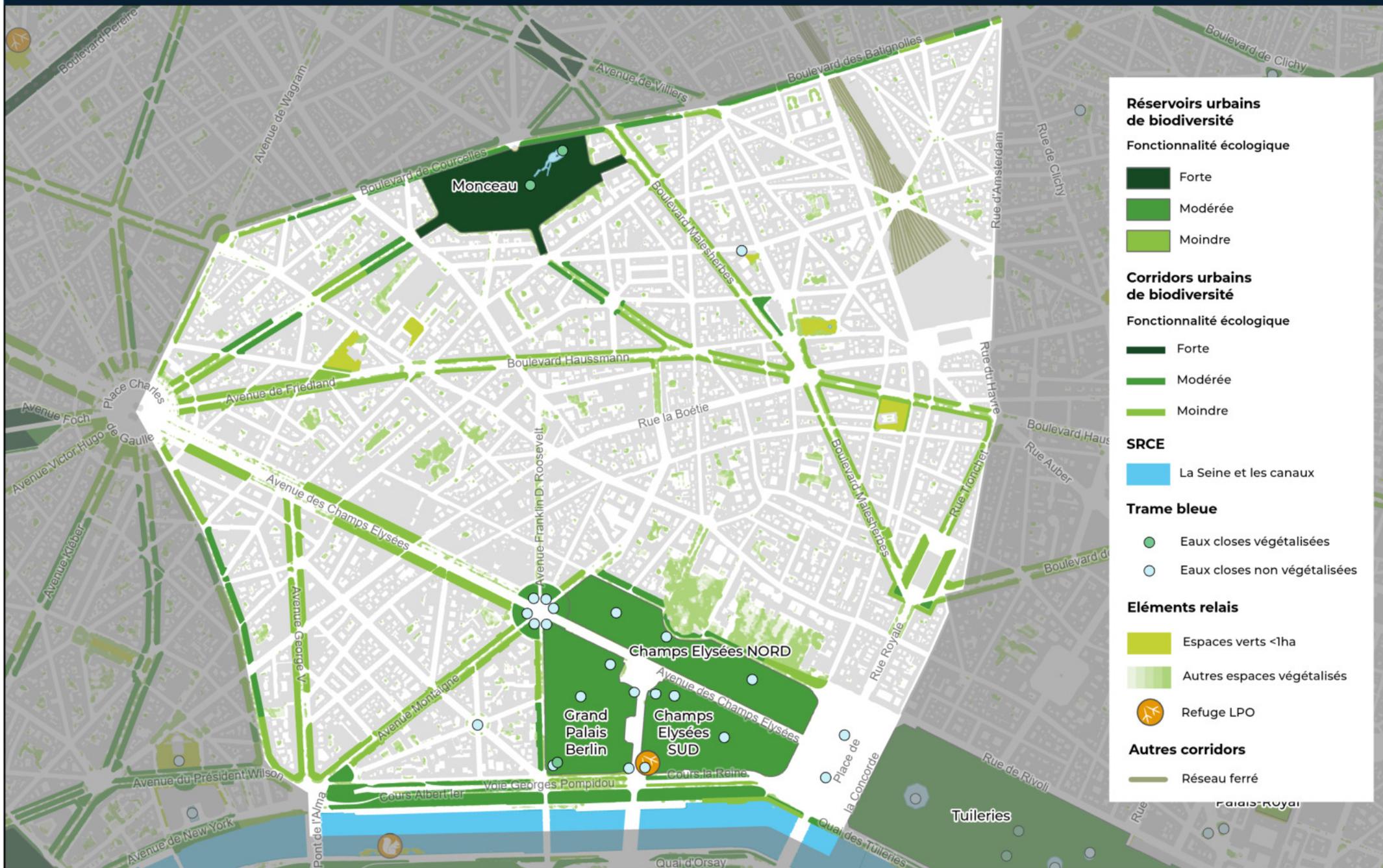
- La Seine et les canaux

Trame bleue

- Eaux closes végétalisées
- Eaux closes non végétalisées
- Radeaux végétalisés

Éléments relatifs

- Espaces verts <1ha
- Autres espaces végétalisés
- Espace refuge de biodiversité
- Refuge LPO



Réservoirs urbains de biodiversité

Fonctionnalité écologique

- Forte
- Modérée
- Moindre

Corridors urbains de biodiversité

Fonctionnalité écologique

- Forte
- Modérée
- Moindre

SRCE

- La Seine et les canaux

Trame bleue

- Eaux closes végétalisées
- Eaux closes non végétalisées

Eléments relais

- Espaces verts <1ha
- Autres espaces végétalisés
- Refuge LPO

Autres corridors

- Réseau ferré



Corridors urbains de biodiversité

Fonctionnalité écologique

- Forte
- Modérée
- Moindre

Trame bleue

- Eaux closes non végétalisées

Éléments relais

- Espaces verts <1ha
- Autres espaces végétalisés